

COMMENT OBTENIR LE PERMIS DE CLASSE 1 ?

Depuis le 15 décembre 2025, toute personne souhaitant conduire un véhicule lourd doit obligatoirement suivre une formation reconnue.

Voici les deux parcours offerts par notre centre.



DIPLÔME D'ÉTUDES PROFESSIONNELLES en transport par camion (DEP)

Formation complète menant à un diplôme du ministère de l'Éducation.



Durée

615 heures



Horaire

À temps plein, du lundi au jeudi, de jour ou de soir durant 4 mois et demi



Objectif

Obtention d'un diplôme d'études professionnelles



Préalables scolaires

Unités de secondaire 4 en mathématiques, français et anglais, ou équivalence



Admissibilité SAAQ

- Permis de classe 5 valide (le permis probatoire est accepté sous certaines conditions)
- Moins de 4 points d'inaptitude au dossier de conduite
- Aucune suspension de permis dans les 2 dernières années
- Répondre aux exigences du Règlement relatif à la santé des conducteurs (réussite du test médical et visuel)



Preuve de résidence

Fournir les documents originaux concernant le statut au Canada ainsi que les preuves de résidence au Québec



Coût

GRATUIT



PROGRAMME D'ÉDUCATION À LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE (PESR - classe 1)

* Formation obligatoire offerte en tant que prestataire reconnu par la SAAQ.



Durée

125 heures



Horaire

Temps plein ou temps partiel



Objectif

Obtention de la classe 1



Préalables scolaires

Aucun



Admissibilité SAAQ

- Expérience de conduite minimale de 24 mois avec un permis de conduire de classe 5 (l'expérience inclut celle acquise avec le permis probatoire de classe 5)
- Moins de 4 points d'inaptitude au dossier de conduite
- Aucune suspension de permis dans les 2 dernières années
- Répondre aux exigences du Règlement relatif à la santé des conducteurs (réussite du test médical et visuel)



Preuve de résidence

Non requis



Coût

11 200 \$